



SAISON 2018-2019

CHAMPIONNAT ELITE DEPARTEMENTAL 95 KATA MINIMES/CADETS/JUNIORS/SENIORS/VETERANS- MAS/FEM/IND/EQU

DATE Dimanche 27 Janvier 2019
SALLE Gymnase et stade Jean JAURES
ADRESSE Rue Aristide Briand, 95330 Domont
BILLETTERIE Gratuit
ENGAGEMENT Individuels : 3€ Equipes: 8€ - Paiement par chèque au CDK 95 à envoyer avant le 20/01/2019
CATEGORIES Minimes/Cadets/Juniors/Seniors/Vétérans (M/F – Individuels-Equipes)



DATE LIMITE INSCRIPTION 20 janvier 2019*

Les dates, lieux, horaires sont donnés sous réserve de modification, les informations définitives sont disponibles sur : sites.ffkarate.fr/valdoise

Dimanche 27 janvier 2019

Contrôle Minimes (2005-2006) et Cadets (2003-2004):

Féminines 13h15-13h30/Masculins 13h15-13h30

Contrôle Juniors (2001-2002) et Seniors (2000 et avant):

Féminines 14h30-14h45/Masculins 14h30-14h45

Contrôle Vétérans (1973 et avant):

Féminines 14h30-14h45/Masculins 14h30-14h45

Contrôle Equipes : 15h30

13h45 : Briefing des coaches

14h00 : Début de la compétition

FIN de journée : Horaires prévisionnels des finales et remise des médailles

*La tenue personnelle de chaque compétiteur est obligatoire : Karaté-gi, ceinture rouge et bleue,
Attention : Les compétiteurs doivent présenter au contrôle : LE PASSEPORT SPORTIF, la carte nationale d'identité ou un passeport, un certificat médical datant de moins d'un an avant la date de la manifestation sportive, précisant l'absence d'inaptitude à la pratique du Karaté en compétition ainsi que l'autorisation parentale. Tout compétiteur ne présentant pas ces documents ne pourra pas participer à la compétition.*

**Inscriptions : Ouvert aux licenciés du Val d'Oise. Les compétiteurs doivent présenter au contrôle 2 années de licence dont celle de l'année 2018-2019. Les compétiteurs doivent être licenciés au plus tard 3 jours avant la date limite d'inscription. (Extrait du règlement Compétitions Saison 2018-2019 - page 38)*

**Les dix premiers sont qualifiés pour le Championnat IDF kata du 02 mars à l'INJ (Paris 14^e)*

***Règlement** : le chèque est à l'ordre du « Comité Départemental de Karaté du Val d'Oise » à envoyer avant le 20/01/2019 avec le document « Bordereau d'inscription » à Comité Départemental de Karaté 95 Maison des Comités-108 rue des Bussys -95600 Eaubonne.